

Direction de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (DFIP)

Vu le Code de l'Éducation, et notamment ses articles L. 612-6, L. 613-5, D. 612-36-2 à D. 612-36-2-10 et D. 613-45

Vu le décret n° 2024-1155 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Jean Monnet et approbation de ses statuts

Numéro d'arrêté (renseigné par la DFIP) : 26 C08-1

Commission d'examen des candidatures en Licence 3^{ème} année

Année 2026-2027

Mention : Gestion

Parcours Stratégie, Innovation, Marketing et Digital

Année d'étude : 3^{ème} année

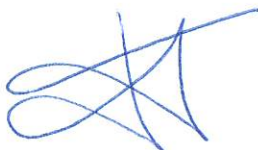
Président de la commission	Anthony GALLUZZO	<i>Maître de Conférences</i>
Membres de la commission	Laure AMBROISE Marie SCHILL Juliette Delarue QUAIREL	<i>Professeure des Universités</i> <i>Professeure des Universités</i> <i>Enseignante LRU</i>

Fait à Saint-Etienne, le 12 février 2026

La Directrice De l'IAE

Le Président de l'Université Jean Monnet,

Laure AMBROISE



Florent PIGEON

